

Dissertation droit administratif des biens

Par **Estelle300702**, le **21/03/2024** à **10:51**

Bonjour,

Mon sujet de dissertation est l'utilisation privative du domaine public remet elle en cause son affectation?

Pour moi la réponse est non elle ne remet pas en cause car elle fait appliquer que le critère du domaine public mais je n'arrive pas a faire un plan par rapport à cela

Merci d'avance de l'aide

Par **Lorella**, le **21/03/2024** à **12:52**

Bonjour,

Je ne maîtrise pas le sujet, mais des idées trouvées ici

<https://www.exacademie.com/post/l-utilisation-privative-du-domaine-public--dissertation-en-droit-administratif-des-biens>